

COMMÉMORATION DU 125^E *D'Espérance à Notre-Dame-de-Ham*

Espérance, 1850

Dès 1850, plusieurs familles s'installent sur le territoire de Notre-Dame-de-Ham désigné sous le nom de l'Espérance. Pierre Prince y construira un moulin à farine et y tiendra aussi un bureau de poste. Ce territoire du Canton d'Ham-Nord accueillera plusieurs familles dont les Côté, les Leclerc, les Prince et les Toupin.

Fecteau's Mill, 1890

Situé à l'endroit actuel du village, Fecteau's Mills, nom donné à l'agglomération qui se trouvait autour du moulin à scie de Joseph Fecteau (Filteau), souhaite devenir une paroisse. Il faudra attendre le 9 janvier 1898 avant que Mgr Chalifoux permette l'érection de la mission de Fecteau's Mills.

Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, 1898

C'est le 14 novembre 1898 que Fecteau's Mills devient officiellement la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. Pierre Bélair devient le premier maire de cette nouvelle municipalité comptant 92 familles.

Massabielle, 1960

Pendant environ 5 ans, la municipalité portera le nom de Massabielle. Elle reprendra, par la suite, le nom de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.

Notre-Dame-de-Ham, 1996

Depuis le 25 mai 1996, la municipalité porte le nom de Notre-Dame-de-Ham.

Pour en connaître davantage sur l'histoire de la municipalité, vous pouvez consulter différents ouvrages disponibles à la bibliothèque ou en vente au bureau municipal.

Titres disponibles:

- Le centenaire de Notre-Dame-de-Ham, 1898-1998, coût : 25\$
- Historique du village de Notre-Dame-de-Ham, Francine Hudon et France Mc Sween, coût: 12\$
- Fecteau's Mills - Notre-Dame-de-Ham, Bertrand Trottier, coût: 12\$

L'écho de la vallée

125^E 1898-2023

Juillet 2023



De belles activités à venir pour le 125^e!

En collaboration avec les Sentiers équestres aux mille collines, nous préparons une parade le 23 septembre prochain. **Envie de participer à la parade à cheval, en véhicules antiques ou en chars allégoriques créés par vous, contactez-nous!**



Une pièce de théâtre est en préparation!

Nous sommes à la recherche de comédiens et comédiennes. Les auditions auront lieu en septembre. Les journées de pratique seront établies avec les comédiens sélectionnés. D'ici là, contactez-nous si vous avez envie d'y participer.



Le comité est à la recherche d'une banque de bénévoles prêts à donner un coup de main lors des événements du 125^e. Vous avez quelques heures à donner, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Contactez Geneviève au 819 344-5806 (jour), au 819 344-2089 (soir) ou à projets@notre-dame-de-ham.ca !



RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE

18 juillet de 9h à 16h

Rencontrez M. Serge Tremblay:

- Pour discuter de problématiques;
- Pour proposer des projets.

**Vous devez prendre rendez-vous auprès de Emrick Couture-Picard
819 344-5806
dg@notre-dame-de-ham.ca**



Vente par soumission d'une imprimante

La municipalité vend au plus offrant une imprimante laser en couleur modèle HP Color Laser Jet ProM479dw. Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe cachetée avec la mention "vente imprimante" au bureau municipal situé au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham; avant le 7 août 2023 à 13h.

Veuillez communiquer exclusivement avec M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier pour toute question à propos de cette vente.

Téléphone : 819 344-5806

Courriel : dg@notre-dame-de-ham.ca



ÉTÉ 2023 ATELIERS D'ART FLORAL

23 JUILLET

CONFECTION D'UN
BOUQUET CHAMPÊTRE

20 AOÛT

CONFECTION D'UNE
COURONNE DE TÊTE

*Visite des jardins - Auto-cueillette de fleurs
Cours de confection - Breuvage - Collation
Animés par l'artiste fleuriste Mélina Dupras-Rossier*

Lieu: Ferme florale MELI FLORA, 78 rang 2 sud, Notre-Dame-de-Ham

Horaire: 13h00 à environ 17h00

Coût: 15 \$ par personne, matériel fourni

Inscriptions: Mélina Dupras-Rossier, 819 460 2546, info@metiflora.ca



MELI FLORA
Atelier d'Art Floral à Mico (Ferme Florale)

Improvisation avec Zoé Lamontagne 30 juillet à 13h, sur le terrain du centre communautaire

Improvisation, un outil pour mettre en lumière

L'improvisation peut être une manière ludique d'aborder différents sujets tout en changeant de perspective et en explorant différents points de vue. À travers des jeux et des exercices, public et participants sont invités à réfléchir ensemble sur les thèmes choisis.

IMPRO

Conseils pour votre gazon

Évitez d'arroser votre gazon pendant les périodes de canicule.

Assurez-vous de ne pas tirer votre pelouse dans le chemin.





Quand l'amour frappe.

6 signes avant-coureurs d'une relation toxique Est-ce vraiment un « match »?

Tout semble trop beau entre vous et votre nouvelle flamme. Le ciel est bleu, les oiseaux chantent. Pas si vite avant de vous engager totalement. Voici quelques signes qui montrent que vous vous dirigez vers une relation toxique.

1. Il ou elle en fait beaucoup trop.
2. Votre relation évolue vraiment rapidement.
3. Il ou elle se plaint de son ex et se présente en victime.
4. Il ou elle veut souvent, sinon toujours savoir où vous êtes et avec qui.
5. Il ou elle fait des commentaires blessants déguisés en blagues.
6. Il ou elle est super affectueux(se), puis super distant(e).

Pour lire l'article complet et connaître les ressources disponibles :

<https://www.osetontruc.com/themes/item/quand-l-amour-frappe>



Avis préventif d'ébullition Pour les citoyens sur le réseau d'aqueduc.

Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin, il y a un avis préventif d'ébullition en vigueur suite au nettoyage du réseau. Vous devez faire bouillir votre eau pendant 1 minute avant de la consommer.

Merci de votre collaboration.

La ligne Aide abus Aînés devient la Ligne Aide Maltraitance Adulte Aînés

Les services de la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés sont déployés depuis juin dans notre région.

Service professionnel et confidentiel gratuit 7 jours sur 7, 8h-20h.

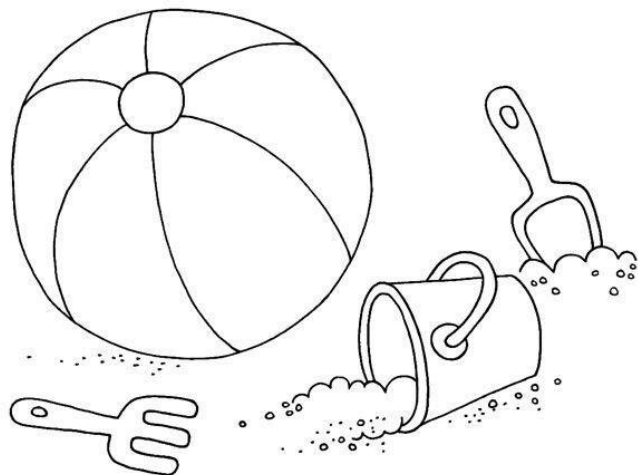


La ligne **1 888 489-2287**
Aide Abus Aînés
www.aideabusaines.ca

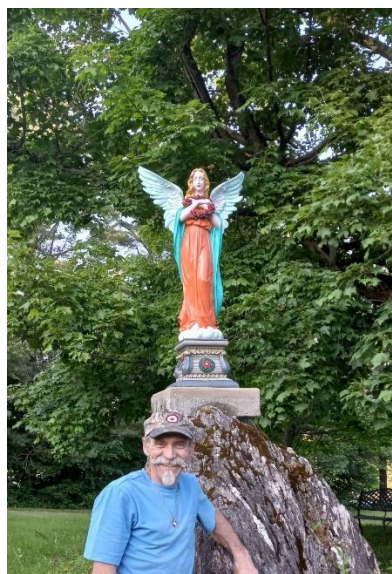
La Coop est à la recherche d'employé pour la fin août!

Nous sommes à la recherche d'un employé disponible de jour en semaine, soir et fin de semaine à temps partiel. Tu as envie de travailler dans ta communauté, contacte-nous.

Julie 819 464-0011 ou au 11 rue Principale



À colorier



Avez-vous vue l'ange à la grotte de Massabielle?

Merci à Luc Garneau d'avoir coloré l'ange de la grotte.



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le déneigement des chemins privés

Étant donné que le fournisseur à qui la Municipalité a octroyé le contrat trisannuel de déneigement des chemins privés ne sera pas en mesure de terminer la dernière année du contrat, la Municipalité enclenche un nouveau processus permettant à terme d'octroyer un nouveau contrat pour ce service.

Une assemblée de consultation publique aura ainsi lieu le **5 juillet, à 19h, au 25 rue de l'Église**. Elle a pour objectifs d'expliquer à la population les modalités de ce service, ainsi qu'entendre la population à propos de cet enjeu.

En résumé, les modalités concernent :

- L'obligation que les chemins privés déneigés par un contrat municipal soient ouverts ou public et la nécessité que la majorité des résidents riverains d'un chemin demandent à la Municipalité de prendre en charge le déneigement.
- La tarification du service qui doit être assumée en totalité par les résidents riverains, sous forme d'une taxe qui transférera la totalité du coût de déneigement pour chaque chemin individuel, plutôt qu'une taxe de secteur globale.
- L'impact que l'inflation et l'état actuel du marché pourraient avoir sur le coût du contrat.
- Les alternatives possibles, telles que la création d'une association ou d'une coopérative prenant en charge l'entretien des chemins privés, ce qui permettrait à la Municipalité de subventionner l'entretien.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur-général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, MRC d'Arthabaska, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 26 juin 2023 à chacun des endroits désignés par le conseil municipal.

Emrick Couture-Picard

Directeur général et greffier-trésorier

Agirécup, l'organisme de gestion qui devrait être reconnu sous peu sur notre territoire, prévoit ouvrir d'autres points de dépôts et explore actuellement les possibilités d'opérer des points de dépôt en milieu rural. Des discussions sont donc en cours entre eux et la Municipalité afin d'explorer la possibilité de se doter d'un point de dépôt local ou sous-régional.

Finalement, nous sommes conscients que ce nouveau règlement provincial et l'ensemble de ce nouveau système chamboulera les habitudes de la population. Nous sommes également conscients qu'il y a de multiples enjeux en ce qui a trait à l'échéancier et la logistique de mise en œuvre, ce qui pourrait nuire à l'efficacité du système à court terme. La Municipalité continuera ainsi ses démarches auprès de nos partenaires afin de maintenir nos informations à jour et d'informer la population de l'évolution du dossier, tout en explorant les avenues possibles afin d'optimiser la récupération et la revalorisation des plastiques agricoles sur notre territoire, bien que nous ayons délégué cette compétence à la MRC d'Arthabaska.

Mot de la Municipalité

Récupération des plastiques agricole : mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs.

Dès le 30 juin 2023, le nouveau *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (RRVPE) sera mis en œuvre et modifiera la manière dont on dispose des plastiques agricoles. Le nouveau fonctionnement se veut un pivotement vers l'instauration de la responsabilité élargie des producteurs. C'est-à-dire que les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec seront maintenant responsables de leur gestion en fin de vie. Ces entreprises ont donc maintenant l'obligation de mettre en place un programme de récupération et de valorisation de ces produits, ou d'être membre d'un organisme de gestion reconnu qui met en œuvre un tel programme. Une écotaxe risque également de s'ajouter aux prix des biens afin de financer ce programme.

Le fonctionnement projeté sur le territoire de la MRC est un mode hybride alliant les collectes à la ferme par conteneur (Notre-Dame-de-Ham ne participe pas à ce programme) et les points de dépôts. Les plastiques agricoles devront donc être déposés à un point de dépôt pour être récupérés et revalorisés.

En temps normal, le règlement interdit tout système de collecte en parallèle, telle que la collecte des plastiques d'ensilage lors de la collecte des matières résiduelles sélective avec les bacs verts. Néanmoins, considérant des délais dans la procédure de mise en œuvre et des enjeux logistiques, l'ensemble des acteurs politiques présents sur le territoire de la MRC; incluant Gaudreau Environnement; ont convenu d'une entente afin de préserver le statut quo pour les plastiques d'ensilages, et ce pour un temps indéterminé. Les plastiques d'ensilage continueront donc d'être collectés dans les bacs verts.

Notez néanmoins que lorsqu'ils sont collectés dans les bacs verts, les plastiques d'ensilage sont enfouis étant donné une problématique de contamination nuisant à la récupération et la revalorisation. L'utilisation d'un point de dépôt assurera ainsi la récupération et la revalorisation de ces plastiques.

Les plastiques concernés par ce nouveau système sont les contenants de pesticides et de fertilisants, les réservoirs et les barils, les sacs de semences, de pesticides et de fertilisants,

les grands sacs de vrac, les médicaments et pesticides périmés, les pellicules pour ensilage, les sacs de silos et toiles pour ensilage, les ficelles, les filets pour balles rondes ainsi que les tubulures d'érablières. L'ensemble des plastiques horticoles a également été ajouté au programme de récupération et de valorisation, par exemple les paillis de plastiques, les plastiques de recouvrement de tunnels, les plastiques utilisés dans un système d'irrigation goutte à goutte, les bâches et couvertures flottantes, les plastiques utilisés pour le recouvrement des serres, les filets anti-insectes et anti-oiseau, les couvertures pour fosse à lisiers, les tapis d'irrigation et les tapis de sol.

Quelques points de dépôts sont actuellement en opérations dans notre région :

Pour les contenants, sacs de semences et de pesticides

- Vivaco, Victoriaville
- Engrais Ducharme, Saint-Albert

Pour les plastiques d'ensilage

- Vivaco/Machinerie CH, Victoriaville